

LE MOT DES DIRECTEURS

Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels de la vie politique, économique, sociale... offrant des métiers de responsabilités, passionnants, aux juristes de droit public.
Le master DCTPP apporte, grâce au double axe juridique et action publique, des compétences solides qui permettront l'accès au secteur public, dans les directions supports (juridique, finances, commande publique, ressources humaines...) ou dans la mise en œuvre de politiques locales, telles que : l'urbanisme, l'économie, le sociale, la gestion du patrimoine. Les cabinets d'avocats ou de conseils aux collectivités, les structures privées travaillant avec les acteurs publics locaux, ont aussi besoin de ces compétences.
Le master est donc une formation professionnalisante grâce à l'expertise de praticiens-formateurs, et aussi à l'alternance qui permet de disposer d'une expérience d'un an, véritable atout pour une insertion professionnelle réussie. Le master DCTPP est un diplôme permettant de participer aux mutations et enjeux que portent les collectivités territoriales et leurs politiques publiques.

Nelly Ferreira et Pierre Bourdon

Master de droit
Nature du diplôme

BAC +5
Année de sortie

4 semestres
Durée des études

Modalités de candidature
Voir la page de la formation sur www.cydroit.cyu.fr

Direction du master
Nelly Ferreira
Maitre de conférences en droit public
Pierre Bourdon
Professeur des universités, droit public
master.droit-ctpp@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université
Faculté de droit
Site des Chênes
33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cydroit.cyu.fr

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Communication cy • Novembre 2022 • Photos : Adobe Stock • Imprimé sur papier certifié FSC recyclé "Respecta"

faculté de droit

master

DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & POLITIQUES PUBLIQUES

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

Présentation

Le parcours Droit des collectivités territoriales & politiques publiques a pour objectif de former des juristes spécialisés dans l'environnement des collectivités territoriales (commande publique, intercommunalité, contentieux local, finances locales, fonction publique territoriale...).

Objectifs et organisation



Master 1
Acquérir les connaissances nécessaires à tout juriste de droit public et les enseignements propres au DCTPP : droit de la fonction publique, de l'urbanisme, de l'environnement et des collectivités territoriales approfondi.

Master 2
En alternance (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, stage ou formation continue). Les étudiants suivent deux jours d'enseignement à l'université et sont trois jours en "institution" (collectivité territoriale, établissements publics de coopération intercommunale, État, organisme ou entreprise du secteur privé). Les étudiants acquièrent les compétences pour travailler au sein et avec les collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale (commande publique, intercommunalité, contentieux local, finances locales, fonction publique territoriale...).

Formation initiale M2
- Les étudiants suivent au 1er semestre les enseignements dispensés à l'université le jeudi et le vendredi.
- Ils doivent effectuer un stage de 10 semaines, de janvier à mars, en collectivité locale, dans un cabinet d'avocat ou au sein d'un organisme en lien avec le milieu local.
- Au second semestre, les étudiants suivent les enseignements à l'université le jeudi et le vendredi. Ils reviennent à l'université en septembre pour la soutenance de leur mémoire et de leur rapport de stage.

Formation en alternance ou apprentissage M2 (partenariat avec CFA FORMASUP PARIS)
- La formation est dispensée dans une "institution" (collectivité territoriale, établissements publics de coopération intercommunale, État, organisme ou entreprise du secteur privé) et à l'université.
- Le contrat d'apprentissage est d'une durée d'un an.
- 1er semestre : 2 jours de formation à l'université et 3 jours en "institution".
- 2nd semestre : 2 jours de formation et 3 jours en "institution". En juillet et août (sous réserve des congés auxquels il a droit), l'apprenti est à temps plein en "institution".
- Septembre : soutenance du mémoire et du rapport d'apprentissage.

Formation continue M2
Les jours de formation : identique à l'alternance ou l'apprentissage..

Atouts de la formation

- **L'apprentissage :** la formation en alternance ou l'apprentissage en partenariat avec le CFA (FORMASUP PARIS) est dispensée dans une institution partenaire du master (collectivités territoriales du Val-d'Oise, la ville de Paris, le Conseil régional d'Île-de-France, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ; cabinets d'avocat, SEM, SPL, préfectures, ministère de l'Intérieur) et à l'université. Elle permet aux étudiants de disposer d'un véritable contrat de travail pendant une durée d'un an pour mettre en pratique leurs connaissances. C'est une excellente préparation à leur future carrière professionnelle.
- **Des contacts réguliers et étroits avec le milieu professionnel des collectivités territoriales :** des tables rondes avec débats réunissant des personnalités du monde universitaire et professionnel sont régulièrement organisées. Les intervenants sont principalement des professionnels issus du milieu local. Les étudiants intègrent enfin un réseau d'anciens, l'association AMCTPP.
- **D'excellents taux d'insertion professionnelle :** dans un milieu en forte évolution marquée par un droit en constant renouvellement, le monde des collectivités constitue une source d'emplois de haut niveau, passionnants et permettant d'évoluer dans sa carrière.

Enseignants et intervenants

Jean-François Benon, directeur général du CEEVO
Pierre Blazy, directeur des ressources humaines, Villiers le Bel
Pierre Bourdon, professeur des universités, droit public
Gaëlle Bruchet, responsable juridique et commande publique, Jouy Le Moutier
Maxence Chambon, maître de conférences, droit public
Stéphane Clot, 1er conseiller Cour administrative d'appel de Versailles
Solenne Daucé, avocate
Nelly Ferreira, maître de conférences, droit public
Bruno Gauthier, juriste pour la commune de Conflans-Sainte-Honorine
Audrey Hermann, juriste spécialisée en droit de l'urbanisme Plaine Commune
Laetitia Janicot, professeur des universités, droit public
Muriel Lardy, directrice de la citoyenneté et de la légalité, préfecture du Val-d'Oise
Jean-François Leseul, maître de conférences associé
Mathilde Perdriel, responsable de l'antenne du Val-d'Oise CNFPT Grande Couronne
Olivier Schmitt, avocat associé
Pierre-Henri Thomazo, DRH de l'Office français de l'immigration et de l'intégration

Partenaires

- La Ville de Paris (75)
- Commune de Cergy (95)
- Commune de Sartrouville (78)
- Le Comité d'expansion économique du Val-d'Oise (95)
- Le Conseil régional d'Île-de-France (75 / 93)
- La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Commune d'Enghien les Bains (95)
- Commune d'Andrésy (78)
- Le département de Saint-Denis (93)
- Le département du Val-d'Oise (95)
- Commune d'Eaubonne (95)
- La métropole du Grand Paris (75)
- Le ministère de l'Intérieur (DGCL) (75)
- La préfecture du Val-d'Oise (95)

DÉBOUCHÉS

- **Juristes dans les collectivités territoriales, dans les établissements publics de coopération intercommunale au sein de services juridiques, de RH, de finances locales ou de services élaborant des politiques publiques (urbanisme, aménagement du territoire, tourisme, culture...).**
- **Avocats.**
- **Cabinets de conseils et de consultants auprès des collectivités.**
- **Juristes dans les entreprises et les structures parapubliques (direction juridique, direction de la commande publique).**
- **Agent contractuel.**
- **Concours administratifs. Le master DCTPP constitue une préparation aux concours de la filière administrative de la fonction publique territoriale (attaché territorial, administrateur territorial).**

Modalités d'inscription

Master 1
Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.

Master 2
Être titulaire d'un master 1 en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.



Contenu de la formation

MASTER 1

SEMESTRE 1

UE 1	Fondamentale	Théorie générale de l'État, Contentieux constitutionnel et Droit du service public
UE 2	Unité de spécialisation	Droit de l'urbanisme et Droit de la fonction publique Et au choix : Droit public de l'économie, Droit de la santé ou Droit de la vie politique
UE 3	Unité de langue	Anglais, allemand ou espagnol
UE 4	Unité facultative	Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

SEMESTRE 2

UE 1	Fondamentale	Histoire des idées politiques, Contentieux administratif, Droit public des contrats
UE 2	Unité de spécialisation	Droit de l'environnement, Droit des collectivités territoriales approfondi Droit des étrangers, Philosophie du droit
UE 3	Unité de langue	Anglais, allemand ou espagnol
UE 4	Unité facultative	Culture juridique au choix : Philosophie du droit ou Histoire du droit international Stage en droit/ 2nd TD de langue/ Activités sportives, culturelles ou associatives

MASTER 2

SEMESTRE 3

UE 1	Politique publique, Contentieux des collectivités territoriales	Acteurs de la décision locale, Grandes questions locales : aspects institutionnels
UE 2	Moyens des collectivités territoriales	Finances publiques locales, Droit de la commande publique
UE 3	Actions des collectivités territoriales	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement, Pratique de l'intercommunalité, Politique du logement
UE 4	Langue	Anglais

SEMESTRE 4

UE 1	Moyens des collectivités territoriales	Gestion du patrimoine des collectivités territoriales, Droit et gestion des ressources humaines des CT, Collectivités territoriales et nouvelles technologies
UE 2	Actions des collectivités territoriales	Grandes questions locales : aspects matériels, Interventions économiques des collectivités territoriales, Politique du sport/politique culturelle, Actions et politique sociales des collectivités territoriales
UE 3	Professionnalisation	Gestion de projet, Préparation au concours et mise en situation professionnelle Note de synthèse, Mémoire, Rapport de stage ou d'apprentissage
UE 4	Langue	Anglais



Public
- **Titulaire d'une licence en droit.**
- **Titulaire d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de CY Cergy Paris Université.**

Plus d'informations sur la maquette de cours : www.droitucp.fr